

Explications sur les quotas des places offertes aux comités par championnat

Championnat de France Vermeils et Diamants :

(Colonne nommée « licenciés V et D »)

Le quota de nombre de qualifié est de 400 places, il est amené à être modifié en fonction des désistements des qualifiés par la Qualif. Vermeils Diamants du 13 octobre 2019.

Sont pris en compte dans le calcul :

-Le nombre de joueurs Vermeils et Diamants classés des Séries S2, S3, S4, S5, S6, S7 au 1^{er} Septembre de la saison en cours, par comité.

Ne sont pas pris en compte dans le calcul :

- Les joueurs Vermeils et Diamants licenciés dans un club étranger
- Les joueurs Vermeils et Diamants licenciés directement à la Fédération Française de Scrabble
- Les joueurs Vermeils et Diamants licenciés dans le comité Outre-Mer n'étant pas rattachés à une ligue par leur code club.

Championnat de France Promotion :

(colonnes nommées « licenciés N5 » et « licenciés N6 »)

Le quota de nombre de qualifié est de 300 places, il est amené à être modifié en fonction des désistements des qualifiés par la Phase 1 du 9 novembre 2019.

Sont pris en compte dans le calcul :

Colonne nommée « licenciés N5 » :

-Le nombre de joueurs classés des Séries S5 au 1^{er} Septembre de la saison en cours, par comité.

Colonne nommée « licenciés N6 » :

-Le nombre de joueurs classés des Séries S5 au 1^{er} Septembre de la saison en cours, par comité.

Ne sont pas pris en compte dans le calcul :

- Les joueurs des séries S5 et S6 licenciés dans un club étranger
- Les joueurs des séries S5 et S6 licenciés directement à la Fédération Française de Scrabble
- Les joueurs des séries S5 et S6 licenciés dans le comité Outre-Mer n'étant pas rattachés à une ligue par leur code club.

Championnat de France toutes catégories :

(Colonne nommée « licencié V et D »)

Sont pris en compte dans le calcul :

-Le nombre de joueurs des Séries S2, S3 et S4 au 1^{er} Septembre de la saison en cours, par comité.

Ne sont pas pris en compte dans le calcul :

- Les joueurs des séries S2, S3 et S4 licenciés dans un club étranger
- Les joueurs des séries S2, S3 et S4 licenciés directement à la Fédération Française de Scrabble
- Les joueurs des séries S2, S3 et S4 licenciés dans le comité Outre-Mer n'étant pas rattachés à une ligue par leur code club.

Nombre de places par Comité pour les qualifications des Championnats de France de la saison 2019-2020

Comités		Licenciés S2 à S4	Licenciés S5	Licenciés S6	Licenciés V et D	Places qualificatives Finale CdF toutes cat. Vichy 23 et 24 mai 2020	Places qualificatives Finale CdF Promotion Vichy, 16 et 17 mai 2020	Places qualificatives Finale Chpt de France Vermeil Vichy, 19 et 20 mai 2020
A	ALSACE	88	88	300	312	9	10	13
B	MIDI-PYRÉNÉES	124	161	301	483	12	12	19
C	BOURGOGNE	91	116	173	316	9	8	13
D	PAYS DE LA LOIRE	154	196	490	691	15	18	28
E	CHAMPAGNE	68	107	216	327	7	9	13
F	DAUPHINÉ-SAVOIE	138	151	429	569	14	15	23
G	FLANDRES	138	194	324	524	14	14	21
H	PARIS ÎLE-DE-FRANCE OUEST	176	155	351	495	18	13	20
I	LANGUEDOC-ROUSSILLON	117	141	146	331	12	8	13
J	POITOU-CHARENTES	123	146	249	450	12	11	18
K	LORRAINE	152	179	319	482	15	13	19
L	LYONNAIS	172	211	430	654	17	17	26
M	NORMANDIE	137	210	468	685	14	18	27
N	COTE D'AZUR	75	107	153	298	8	7	12
O	PROVENCE	139	188	407	599	14	16	24
P	VAL DE LOIRE	123	129	335	465	12	12	19
QCO	OUTRE-MER CORSE	30	32	35	76	3	2	3
QGP	OUTRE-MER GUADELOUPE	55	56	79	61	6	4	2
QGF	OUTRE-MER GUYANE	20	25	89	40	2	3	2
QMQ	OUTRE-MER MARTINIQUE	28	50	70	87	3	3	3
QNC	OUTRE-MER NOUVELLE-CALEDONIE	8	13	13	31	1	1	1
QRE	OUTRE-MER REUNION	47	45	65	95	5	3	4
R	FRANCHE-COMTÉ	85	108	271	352	9	10	14
S	BRETAGNE	161	230	450	737	16	18	30
T	AQUITAINE	97	147	251	412	10	11	17
U	ÎLE-DE-FRANCE NORD	61	100	172	264	6	7	11
V	SUD FRANCILIEN	152	133	309	465	15	12	19
W	AUVERGNE	91	91	286	386	9	10	15
X	LIMOUSIN-PÉRIGORD	58	77	172	256	6	7	10
Y	VAR-ESTEREL	77	79	229	286	8	8	11
	total	2985	3665	7582	11229	300	300	450